

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

3^e séance, 18^e année

**Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 15 septembre 2015, à 17 h 30, au centre administratif, 1860, 1^{re} Rue, Lévis, **sous la présidence de monsieur François Caron.**

Membres du comité exécutif présents :

Monsieur François Caron, président du comité exécutif et du conseil des commissaires
Madame Pascale Bélanger, vice-présidente du comité exécutif
Madame Lynda Bilodeau, commissaire
Monsieur Jérôme Demers, commissaire-parent

Membre du comité exécutif présent à distance :

Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires

Membre du comité exécutif absent :

Monsieur Michel Bédard, commissaire

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport
Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale
Monsieur Denis Bourbeau, directeur des Services des ressources humaines et des communications
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Recueillement

1.2 Ouverture de la séance extraordinaire par le président

Après un moment de recueillement, le président déclare la séance extraordinaire du comité exécutif en date du 15 septembre 2015 ouverte à 17 h 30.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du comité exécutif ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale, madame Guylaine Giguère, vérifie s'il y a quorum.

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

CE-15-16-001

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour **modifié** suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Recueillement
- 1.2 Ouverture de la séance extraordinaire par le président
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption des procès-verbaux de la séance extraordinaire du comité exécutif du 30 juin 2015 et des séances ordinaires annulées du 18 août et 8 septembre 2015
- 1.6 Correspondance
- 1.7 Interventions du public et période de questions

2.0 Décisions

- 2.1 Projets de rénovations majeures – Adjudication de contrats de services professionnels
- 2.2 Projets de rénovations majeures – Reconduction d'un contrat de services professionnels
- 2.3 Modification de la résolution CE-13-14-055 – Octroi d'une servitude au bénéfice de Vidéotron S.N.E.C.
- 2.4 École du Grand-Voilier – Saint-Laurent – Servitude d'utilité publique en faveur de la Ville de Lévis
- 2.5 Entente de fin d'emploi d'un membre du personnel – **SRH-2015-2016-01**

3.0 Information

Aucun point

4.0 Questions diverses

- 4.1 Questions et messages des commissaires

5.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

CE-15-16-002

1.5 Adoption des procès-verbaux de la séance extraordinaire du comité exécutif du 30 juin 2015 et des séances ordinaires annulées du 18 août et 8 septembre 2015

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que les procès-verbaux de la séance extraordinaire du comité exécutif du 30 juin 2015 et des séances ordinaires annulées du 18 août et 8 septembre 2015 ont été transmis à tous les membres du comité exécutif le 10 septembre 2015;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture des procès-verbaux de la séance extraordinaire du comité exécutif du 30 juin 2015 et des séances ordinaires annulées du 18 août et 8 septembre 2015 et d'adopter ceux-ci tel qu'ils ont été rédigés.

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

1.6 Correspondance

Aucune correspondance

1.7 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention

2.0 DÉCISIONS

2.1 Projets de rénovations majeures – Adjudication de contrats de services professionnels

ATTENDU la constitution d'un comité de sélection pour le choix de firmes de professionnels dans le but de réaliser des plans et devis pour des travaux de rénovations majeures sur plusieurs des immeubles de la Commission scolaire des Navigateurs;

ATTENDU l'appel de candidatures de services professionnels #150811-02;

ATTENDU les offres reçues le 27 août 2015, tel qu'il appert aux documents déposés aux membres du comité exécutif;

ATTENDU l'analyse individuelle desdites offres réalisée par les membres du comité de sélection mandatés par la dirigeante d'organisme, madame Esther Lemieux;

ATTENDU que la commission scolaire prévoit obtenir du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche des allocations supplémentaires pour des travaux de rénovations majeures dans le cadre des mesures « Maintien des bâtiments » et « Résorption du déficit d'entretien »;

ATTENDU que dans le cadre de l'utilisation du budget d'immobilisations, la commission scolaire doit confier des mandats pour la réalisation de divers projets de rénovations ou transformations;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection, découlant des notes attribuées à chacune des firmes et du classement en résultant, de retenir les firmes suivantes, à savoir :

TRAVAUX D'ARCHITECTURE

Lot 1 :

École secondaire les Etchemins
Réfection de la cuisine de la cafétéria
École Notre-Dame d'Etchemin
Réfection des blocs sanitaires

École du Tournesol
Réfection des blocs sanitaires

À : St-Gelais Montminy, architectes

Lot 2 :

École secondaire de l'Envol
Travaux de réfection de la toiture

École de la Chanterelle
Travaux de réfection de la toiture

À : Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard, Mathieu

**CE-15-16-003
SRM**

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

Lot 3 :

École secondaire Beurivage
Remplacement des portes extérieures

École de l'Odysée
Remplacement des portes extérieures et fenêtres

Divers établissements :
Travaux de diverses natures en architecture à être déterminés pendant la durée du mandat (Études de faisabilité, projets en amélioration et transformation, etc.).

À : Ncube architecture

TRAVAUX DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ

Lot 4 :

École du Grand-Fleuve – Pavillon du Méandre
Réfection du revêtement extérieur et des finis intérieurs

École Notre-Dame d'Etchemin
Réfection des blocs sanitaires

École du Tournesol
Réfection des blocs sanitaires

École secondaire les Etchemins
Réfection de la cuisine de la cafétéria

École Sainte-Hélène
Réfection du système de contrôle CVCA

À : WSP Canada

Lot 5 :

École Pointe-Lévy
Remplacement de la génératrice

École secondaire Pamphile-Le May
Remplacement de la génératrice

Divers établissements :
Travaux de diverses natures en mécanique et électricité à être déterminés pendant la durée du mandat (Études de faisabilité, projets en amélioration et transformation, etc.).

À : Pépin Poirier consultants S.E.N.C.

TRAVAUX EN AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR ET STRUCTURE

LOT 6 :

École secondaire Beurivage
Réfection du stationnement des autobus

École Étienne-Chartier
Réfection du stationnement

Divers établissements :
Travaux de diverses natures en structure et aménagement extérieur à être déterminés pendant la durée du mandat (Études de faisabilité, projets en amélioration et transformation, etc.).

À : WSP Canada

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs mandate les firmes de professionnels:

- St-Gelais Montminy, architectes pour le lot 1
- Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard, Mathieu pour le lot 2
- Ncube architecture pour le lot 3
incluant divers travaux d'architecture
- WSP Canada pour le lot 4
- Pépin Poirier consultants S.E.N.C. pour le lot 5.
incluant divers travaux de mécanique et d'électricité
- WSP Canada pour le lot 6
incluant divers travaux d'aménagement extérieur et de structure

pour la réalisation des plans et devis des travaux de rénovations majeures ou transformations aux établissements décrits en préambule, sous réserve de l'obtention des allocations budgétaires requises, ces firmes ayant obtenu le meilleur classement à la suite de l'analyse effectuée par le comité de sélection mandaté à cet effet tel qu'il appert aux documents soumis à l'attention des membres du comité exécutif;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CE-15-16-004
SRM

2.2 Projets de rénovations majeures – Reconduction d'un contrat de services professionnels

ATTENDU la résolution CE-14-15-039 par laquelle la Commission scolaire des Navigateurs mandait diverses firmes de services professionnels pour des travaux de rénovations majeures à divers établissements;

ATTENDU que la firme Robitaille Larouche Déry architectes avait obtenu un mandat portant notamment sur le remplacement des fenêtres et de la maçonnerie à l'École du Grand-Fleuve - Pavillon du Méandre;

ATTENDU que ce projet, après réexamen, doit comprendre un volet relatif à une rénovation intérieure des lieux;

ATTENDU qu'il y a donc lieu de reconduire le mandat originalement octroyé à la firme Robitaille Larouche Déry architectes en y intégrant la rénovation intérieure des locaux visés par le remplacement des fenêtres et de la maçonnerie;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs reconduise le mandat de la firme **Robitaille Larouche Déry architectes** afin de pouvoir intégrer les travaux intérieurs de rénovation pour le projet « École du Grand-Fleuve - Pavillon du Méandre - Remplacement des fenêtres et de la maçonnerie et rénovation intérieure du bâtiment »;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

**CE-15-16-005
SRM**

2.3 Modification de la résolution CE-13-14-055 – Octroi d’une servitude au bénéfice de Vidéotron S.N.E.C.

ATTENDU la résolution CE-13-14-055 par laquelle la Commission scolaire des Navigateurs a octroyé une servitude à Vidéotron S.E.N.C. sur le terrain du Centre de formation en mécanique de véhicules lourds;

ATTENDU qu’il y a lieu de désigner l’actuel directeur des Services des ressources matérielles en lieu et place de monsieur Richard Dion tel qu’il apparaît à la résolution CE-13-14-055;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs désigne le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, à signer tout document découlant de la résolution CE-13-14-05 et de la présente résolution.

ADOPTÉE à l’unanimité

**CE-15-16-006
SRM**

2.4 École du Grand-Voilier – Saint-Laurent – Servitude d’utilité publique en faveur de la Ville de Lévis

ATTENDU que la Ville de Lévis a réalisé des travaux de réfection des infrastructures de la rue des Pionniers en façade de l’École du Grand-Voilier- Saint-Laurent;

ATTENDU que l’installation de nouveaux lampadaires nécessite d’empiéter en partie sur le lot 1 963 705, propriété de la Commission scolaire des Navigateurs;

ATTENDU qu’il y a lieu de convenir d’une servitude d’utilité publique pour l’installation des nouveaux lampadaires au bénéfice de la Ville de Lévis;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs octroie à la Ville de Lévis, à titre gratuit, une servitude d’utilité publique sur 4 parcelles du lot originaire 1 963 705 d’une superficie respective de 1,2m², 1,3m², 1,3m² et 1,4 m² tel qu’il appert au plan porté à l’attention des membres du comité exécutif;

QUE la Ville de Lévis assume tous les frais afférents à ladite servitude;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l’unanimité

Monsieur François-Yves Dubé quitte, il est 17 h 43.

CE-15-16-007

PROPOSITION DE HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos pour discuter du point 2.5 – Entente de fin d’emploi d’un membre du personnel – SRH-2015-2016-01.

ADOPTÉE à l’unanimité

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

Il est 17 h 44.

CE-15-16-008

PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à nouveau en séance publique.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 18 h 02.

CE-15-16-009
SRH

2.5 Entente de fin d'emploi d'un membre du personnel – SRH-2015-2016-01

ATTENDU la recommandation du directeur des Services des ressources humaines et des communications;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

QUE le directeur des Services des ressources humaines et des communications soit et, par la présente, autorisé à finaliser l'entente de fin d'emploi du dossier d'un membre du personnel selon les paramètres établis lors des discussions tenues à huis clos. Le directeur s'engage à déposer l'entente une fois convenue et celle-ci sera versée aux archives sous pli confidentiel.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

Aucun point

4.0 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Questions et messages des commissaires

Aucune question

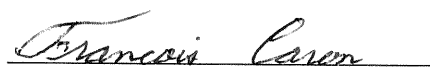
CE-15-16-010


5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 18 h 03.

ADOPTÉE à l'unanimité


François Caron
Président


Guylaine Giguère, avocate
Secrétaire générale